

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 13/03/2025

DEL-13032025-11

Date de convocation :
06/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars à 20 heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Carlipa, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 40
- procurations: 8
- votants: 48

Date de publication :

PRESENTS : Jean-Luc ARTIGUES, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, , Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Philippe COMMELERAN, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Florian GRIMMONPRE, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Aurélien PASSEMAR, Gilles PORTES, Pascale RASTOUIL, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Serge CAZENAVE par Brice ASENSIO, Muriel DENUC GUICHET par Pascale RASTOUIL, Éric DU FAYET DE LA TOUR par Régis CALMON, Jean Henry FARNE par Christian LUCATO, Claudie FAUCON MEJEAN par Jérôme DARFEUILLE, Hélène MARTY par Philippe LANNES, Michel PUJOL par Serge SERRANO, Florence SCIAU par Estelle VILESPY.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Sarah DANJOU, Michel GALANT, Lionel GARRIGUES, Bernard JUILLA, Catherine LASSALLE, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Alain ROUQUET.

Secrétaire de séance : Aurélien PASSEMAR

OBJET : Budget général : affectation des résultats

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le compte financier unique au titre de l'année 2024 du budget principal

Considérant que la balance générale du compte financier unique 2024 du budget général fait apparaître les chiffres suivants :

- un excédent de fonctionnement de : 608 543.66 €
- un excédent (n-1) reporté de : 1 528 710.54 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 2 137 254.20 €

- un excédent d'investissement de : 79 616.90 €
- un déficit (n-1) d'investissement reporté de : 659 861.00€
- un déficit des restes à réaliser de : 252 263.74 €

Soit un besoin de financement de : 832 507.84 €

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de légalité le:
- publié le:

Considérant le besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser de la section d'investissement, soit 832 507.84€, l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068) pour 832 507.84€.

- Report à la section de fonctionnement (002) : Excédent de 1 304 746.36€.
- Report à la section d'investissement (001) : Déficit de 580 244.10€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

AFFECTE le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 608 543.66 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+1 528 710.54€
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C'est négatif, report du déficit de la ligne D 002 ci-dessous)	+ 2 137 254.20€
D Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (déficit) R 001 (excédent)	+ 79 616.90€
E Résultat antérieurs reportés Ligne 001 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 659 861.00€
F Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	-252 263.74€
Besoin de financement = G = D + E + F	-832 507.84€
DEFICIT REPORTE D 002	
DEFICIT REPORTE D 001	
AFFECTATION (1068)	832 507.84€
Report à la section de fonctionnement R 002	1 304 746.36€
Report à la section d'investissement R 001	

Pour extrait certifié conforme,

Aurélien PASSEMAR
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

